

**STRATEGIE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**  
**CONFERENCE REGIONALE DES ACTEURS**  
Ajaccio le 1er février 2019

THEMATIQUES	SOUS THEMES	CHANTIERS IDENTIFIES	Mesure mobilisée au niveau national (N) Mesure à mobiliser au niveau local (L)
ATELIER ENFANCE	Développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, de la mixité sociale	1. Encourager les projets facilitant l'accueil des enfants des familles les plus vulnérables et des projets de soutien à la parentalité	N
		2. Action mobilisant la famille sur un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle ; développement d'accueils temporaires et d'accompagnement progressif vers l'accueil collectif ou l'école (LAEP, classes passerelles, ...)	N
		3. Financement sur projets et aide au fonctionnement des structures (bonus de la prestation de service)	N
		4. Formation initiale et continue des professionnels dans l'accueil du jeune enfant et des familles	N
		5. Création d'un parcours Santé (0-6ans)	L
		6. Améliorer la coordination des acteurs dans le suivi du projet de l'enfant	L
ATELIER JEUNES	Réussite scolaire et pauvreté	1. Coordonner et renforcer les liens entre les acteurs	L
		2. Généraliser ou expérimenter des dispositifs éducatifs spécifiques sur les territoires de droit commun (ex : PRE)	N
		3. Mieux prévenir : plus tôt et plus individuellement	
	Obligation de formation et déploiement PACEA PAEJ	1. Renforcer l'articulation entre les missions locales et les services de l'éducation nationale (repérage des décrocheurs en continu	L
		2. Renforcer l'offre d'accompagnement des décrocheurs pour l'adapter aux demandes et permettre une meilleure connaissance de cette offre par les acteurs	N
		3. Développer le tutorat de pairs à pairs sur l'exemple « Viens voir mon TAF »	L
		4. Développer les dispositifs de type "Ecole de la 2ème chance" pour répondre aux besoins des territoires par le biais de la FOAD	L
		5. Renforcer l'accompagnement des jeunes et des familles dans l'orientation	N
		6. Identifier et valoriser les compétences transversales des jeunes ( musique-théâtre)	L
	Sortants de l'aide sociale à l'enfance	1. Mettre en place un protocole associant l'ensemble des acteurs intervenant sur la prise en charge des jeunes majeurs pilotés par la protection de l'enfance et la PJJ	L
2. Élargissement de la prise en charge des jeune majeurs jusqu' à 25 ans		N	
ATELIER INSERTION	Parcours d'insertion : orientation, décrochage des parcours, accès aux solutions d'accompagnement et de formation	1: Mettre en place une plateforme interactive des acteurs et du réseau	L
		2: Faire connaître les métiers	L
		3: Le « aller-vers »	L
	Offre d'accompagnement : garantie d'activité, IAE, essaimage des expérimentations	1. Mettre en place une plateforme interactive des acteurs et du réseau	L
2. Travailler sur la saisonnalité / mobilité ( activités de tourisme)		L	
Engagement des entreprises	1. Faire connaître l'offre d'insertion aux entreprises en travaillant sur les freins périphériques à l'emploi (clause d'insertion sociale dans les marchés publics)	L	
	2. Faire connaître les métiers		
ATELIER TRAVAIL SOCIAL	Accès aux droits, accueils sociaux, data mining	1. Améliorer la temporalité : 3 mois de « moratoire » avant coupure des droits (adopter une posture de confiance à priori) ; réduction de la durée de l'ouverture et/ou rétablissement des droits.	N
		2. Mobiliser un dispositif permettant d'« aller vers » si perte de mobilité (indicateur individuel de mobilité ?).	L
		3. Développer l'accueil inconditionnel de proximité avec formation socle des accueillants : AS, MSAP, personnels municipaux (secr. mairie, ...), bénévole, ...	N
		4. Disposer d'un coffre fort numérique alimenté par les administrations (et pas seulement par la personne)	N
		5. Mobiliser une fonction dédiée (2-3 personnes) dans chaque administration pour faire l'interface avec les assos & AS, ... pour économiser du « tps agent » mobilisé sur l'accompagnement	L
		6. Développer un SIG unique répertoriant le « qui fait quoi sur le territoire »+ liens et liste des documents à fournir pour chaque démarche administrative	L
	Formation travail social	1. Mobiliser une approche collective des problèmes (globalité de l'indiv.). Développement social, ingénierie sociale => Métiers différents qui nécessitent des formations + conséquentes dans ces domaines Modalités : privilégier formation – action / territoire	N
		2. Substituer l'obligation de résultat à une obligation de moyen : faire bien plus que vite. Substituer les indicateurs quantitatifs par des indicateurs qualitatifs (plus complexe mais nécessaire)	N
		3. Redonner du temps aux AS : limiter / optimiser le temps de reporting	N
		4. Retravailler le sens, la reconnaissance du travail social	N
		5. Favoriser les temps d'échange entre les acteurs : RCP, analyse des pratiques	L
		6. Former à l'animation systémique les acteurs institutionnels	L
		7. Former les acteurs de proximité (AS, bénévole,...) à l'accompagnement numérique	L
	La participation	1. Faciliter l'implication des bénéficiaires / aidants : lever les blocages administratifs, culturels, ...	N
		2. Investir les CVS, et notamment leur continuité (mieux intégrer la rotation des personnes), l'adaptation des outils	L
		3. Capitaliser les bonnes pratiques (expérience en cours CLE)	L
4. Former / accompagner les équipes à cette participation des usagers		N	